



COMPTE RENDU

Rencontre 4 - 2023



Déposé au Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic

29 novembre 2023

1. INFORMATION GÉNÉRALE

- Date : 29 novembre 2023
- Durée : 12 h à 15 h 10
- Lieu : Centre Michel-Brière, Malartic
- Nombre de personnes participantes :
 - Sur place : 10 membres et personnes-ressources
 - En ligne : 1 personne-ressource
- Facilitation : Cédric Bourgeois
- Rapporteuse : Annicka Caissie

2. PLAN DE LA RENCONTRE

- Dîner
- Mot de bienvenue et tour de table
- Adoption du compte rendu de la rencontre du 27 septembre 2023
- Présentation – Renouvellement du plan de conservation de la biodiversité
- Présentation – Principaux constats découlant du dernier suivi des composantes sociales et économiques (SCSE)
- Suivi des plaintes et des non-conformités
- Varia
- Proposition d'un calendrier de rencontre 2024
- Remerciements et clôture de la rencontre

3. MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

Cédric Bourgeois, facilitateur, souhaite la bienvenue aux participants et débute le tour de table en les invitant à se présenter et à mentionner le secteur qu'ils représentent. Il les encourage également à partager des éléments d'importance qui auraient eu lieu depuis la dernière rencontre.

Voici un résumé des nouvelles partagées lors du tour de table :

- M. Casey Paradis se présente et souligne son retour à Malartic à titre d'assistant surintendant communications et relations avec le milieu.
- Christelle Perron, directrice générale de la Maison de la famille de Malartic, se présente à titre de nouveau membre du comité et représentante du secteur sociocommunautaire. Elle fait état des lieux d'une collaboration avec le ministère de la famille, dans le cadre du projet pilote sur les retombées du travail de proximité auprès des familles isolées dans une communauté.
- Le représentant du secteur de la santé publique aborde le sujet des négociations en santé et services sociaux et mentionne son souhait d'arriver à une entente avant la période des fêtes.

- L'OBVAJ, à titre de membre du secteur environnement, souligne le succès du projet de restauration du lac Florentien. Il mentionne également sa récente visite de la coupe forestière visant à protéger cette zone. Il s'agit d'une opportunité de don de bois de chauffage de près de 200 000 \$ pour les communautés autochtones affectées par les feux de forêt à l'été 2023.
- La représentante du secteur municipal confirme l'arrivée de 17 Marocaines au début de l'année 2024 à titre d'éducatrices à la petite enfance et le projet d'une 3^e installation au CPE.

M. Bourgeois conclut le tour de table et présente l'ordre du jour de la rencontre.

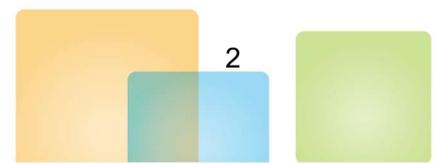
4. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 27 SEPTEMBRE 2023

M. Bourgeois demande aux participants s'il y a des points à éclaircir en lien avec le compte rendu de la rencontre du 27 septembre 2023. Puisqu'aucun questionnement n'est soulevé, il sera déposé en ligne, à l'adresse suivante : [Comité d'échanges et de suivi – MCM ET MINE ODYSSEY \(agnicoeagle.com\)](https://comiteeexchanges.com).

5. PRÉSENTATION – PLAN DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Madame Nathalie Tremblay, directrice environnement à MCM fait la présentation du plan de conservation de la biodiversité – bilan 2017-2023. Entre autres :

- Mme Tremblay rappelle les engagements de l'entreprise envers la biodiversité. Elle précise que ces engagements s'appliquent à toutes les sphères d'activité et à toutes les phases opérationnelles.
- Mme Tremblay introduit ensuite la politique de développement durable d'Agnico Eagle. Elle indique que cette dernière bonifie la politique de gestion des résidus miniers qui avait été présentée antérieurement. Mme Tremblay enchaîne avec le bilan des trois (3) cibles :
- Cible 1 – Protéger et restaurer les écosystèmes
 - Des outils facilitants l'évaluation de la biodiversité ont été développés. L'inventaire sur la végétation, la faune, la flore et les milieux humides a permis de bâtir une carte qui est consultée avant d'entreprendre des activités sur un territoire donné. Ces outils sont utilisés et applicables pour MCM et Odyssey.
 - La relocalisation de la corallorhize striée, bien qu'il s'agisse d'une initiative qui date de quelques années, démontre l'importance de la procédure d'évaluation



des aspects de la biodiversité lors de nouveaux projets. La procédure sera appliquée au besoin lors de projets futurs.

- Un suivi rigoureux de la qualité de l'eau, de l'air et du bruit est effectué en continu sur l'ensemble du site minier.
- Des initiatives ont été prises afin de minimiser les matières en suspension dans les cours d'eau à proximité des travaux de construction.
- Des mesures de protection des hirondelles de rivage ont été prises pour minimiser le dérangement de l'espèce pendant la nidification.
- Certaines cellules tests pour la revégétation lors de la fermeture du parc à résidus minier ont déjà des arbres.
- Environ 1 200 plantes à fleurs comportant 16 espèces ont été mises en terre au jardin à l'entrée de la Ville de Malartic.
- La réhabilitation de l'habitat du poisson de la rivière Piché dans le cadre d'un projet de compensation en lien avec le dossier de déviation de la route 117 a été effectuée en août 2022 par Construction Obakuan, une firme anichinabée de la Première Nation Abitibiwinni de Pikogan. Lors des travaux, le tablier qui s'était effondré a été retiré et les bermes ont été revégétées. Le pont, qui était barré à la circulation, a plus tard été retiré par le ministère.
- Cible 2 – Élaborer des outils favorables au maintien de la biodiversité :
 - Plusieurs moyens de formation et de promotion de la biodiversité ont été mis en place de manière continue.
 - Le projet « J'adopte un arbre » sera de retour en 2024.
 - MCM participe aux tables d'organismes en lien avec la biodiversité.
 - MCM partage des données de suivi aux organismes qui effectuent des projets de recherche en lien avec la biodiversité.
- Cible 3 – Acquérir des connaissances :
 - Il y a une intégration de points d'observations sur la biodiversité aux fiches d'inspections de site et tenue d'un registre d'inventaire pour les plantes exotiques envahissantes. L'exemple de la gestion de l'alpiste roseau est donné.
 - Un trappeur est mandaté afin de capturer les animaux nuisibles, d'en disposer adéquatement et de fournir un rapport.
 - MCM participe à des chaires de recherche (biodiversité et restauration minière) et au projet Alliance.

Mme Tremblay poursuit en présentant les objectifs 2024-2028 du renouvellement du plan de conservation de la biodiversité et elle conclut en questionnant les participants sur leurs préoccupations et leurs priorités.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 1.	
M. Bourgeois demande aux participants si des initiatives partagées sur d'autres comités pourraient inspirer des actions à ajouter au plan	Un participant suggère d'entrer en contact avec le Refuge Pageau qui dispose d'un moyen de contrôle des espèces nuisibles pouvant diminuer le besoin de trappage.
Intervention 2.	
Le pont de la rivière Thompson, de l'autre côté de Dubuisson est problématique. Il est possible de voir les traces d'un débit d'eau important.	Mme Kim Cournoyer, surintendante environnement, précise que les échantillonnages faits par MCM ne s'étendent pas jusqu'à cet endroit.
Intervention 3.	
Est-ce qu'il reste des projets à réaliser dans le cadre des mesures de compensations?	Mme Tremblay répond par l'affirmative, précisant que l'un des projets est en collaboration avec la Ville de Malartic et qu'il est envisagé de le présenter au comité. Elle ajoute qu'il est aussi possible pour MCM de compenser financièrement auprès du ministère et que cette option est priorisée. Mme Cournoyer ajoute qu'il reste le projet du bassin sud-est de la mine et un projet avec Canard Illimité à compléter.
Intervention 4.	
Faites-vous toujours un suivi de l'inventaire de l'alpiste roseau, même si elle n'est plus considérée comme une espèce exotique envahissante?	Mme Cournoyer confirme que l'alpiste roseau est toujours gérée et traitée selon la procédure.
Intervention 5.	
Outre l'alpiste roseau, avez-vous inventorié d'autres espèces exotiques?	Mme Cournoyer doit valider, mais elle croit que seulement l'alpiste roseau a été inventoriée.
Intervention 6.	
Il y a des bases de données (Sentinelle) qui existent pour documenter la présence d'espèces exotiques.	Mme Tremblay informe que l'inventaire de MCM est transmis au ministère.
Intervention 7.	
Le ministère ne peuple pas sa base de données. Je vais adresser la question autour de la table de concertation et faire un suivi.	Mme Tremblay et Mme Cournoyer confirment qu'elles attendent le retour du participant sur ce point.

Intervention 8.	
Étiez-vous présents à la journée de la biodiversité au Refuge Pageau?	Mme Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté, répond qu'aucun représentant du Complexe Canadian Malartic (CCM) n'était présent. Par contre, elle n'exclut pas la possibilité qu'un représentant d'Agnico Eagle ait été sur place. Avec l'intégration, il y a encore des ajustements à faire, ce qui justifie qu'elle n'a pas toute l'information en main.

6. SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

Mme Cournoyer annonce qu'aucune plainte et qu'aucune non-conformité n'a été reçue en lien avec les activités de la mine Odyssey et de la mine Canadian Malartic.

7. SUIVI DES COMPOSANTES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES 2019-2021

M. Casey Paradis, assistant Surintendant communications et relations avec le milieu, introduit le suivi des composantes, sociales et économiques comme élément faisant partie du décret autorisant les opérations minières. Les données qui sont présentées reflètent le portrait 2019-2021 et font partie de la mise à jour du rapport qui a été déposé au printemps 2023. Le rapport doit être déposé chaque trois (3) ans et est accessible au public.

M. Bourgeois débute la présentation en avisant les participants que le rapport comporte une quantité importante d'information et qu'il souhaite échanger et discuter sur des éléments clés. Il invite donc les participants à s'impliquer activement.

ÉTUDES DES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

M. Bourgeois présente les données du portrait sociodémographique, portant une attention particulière aux points suivants :

- Les données démontrent une faible croissance de la population de la Ville de Malartic, équivalente à celle observée sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Comme ailleurs en région, l'accessibilité au logement est un frein à la croissance de la population.
- Le taux de diplomation de la population de 25 à 64 ans à Malartic est inférieur à celui de la MRC de la Vallée-de-l'Or et à celui de l'ensemble du Québec.
- Les statistiques démontrent que le taux d'activité de la population à Malartic est supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

- L'indice de vitalité économique de la Ville de Malartic ne cesse de s'améliorer depuis l'ouverture de MCM.
 - L'indice de vitalité économique est conçu à partir de trois indicateurs, soit le marché du travail (taux d'activité), le niveau de vie (revenu médian de la population de 18 ans et plus) et le dynamisme démographique (taux d'accroissement annuel moyen de la population sur une période de 5 ans).
- Depuis les 10 dernières années, les valeurs foncières de Malartic ne cessent de progresser. Depuis le dernier rapport de 2016, elle a augmenté de 13 %.
- 73 % des dépenses annuelles de fonctionnement du CCM ont été réalisées au profit d'entreprise de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, dont 46 % à Val-d'Or et 14 % à Malartic.
- 20 % des travailleurs du CCM demeurent à Malartic.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 9.	
Je serais curieuse de voir les données 2022-2023 sur l'immobilier puisqu'il y a eu plusieurs projets de construction.	M. Bourgeois précise que pour 2019-2021, c'est une moyenne de 23 maisons par année seulement qui ont été vendues ou achetées.
Intervention 10.	
Est-ce que la définition de la « population » inclut les bébés?	M. Bourgeois confirme que la population inclut toutes les tranches d'âge.
Intervention 11.	
Est-ce que les données de la Ville de Malartic ont été comparées avec des villes similaires?	M. Bourgeois précise que l'étude compare les données de la Ville de Malartic avec quatre (4) villes similaires.
Intervention 12.	
Est-ce qu'il existe un comparatif avec le dernier rapport quant aux dépenses annuelles de fonctionnement du CCM	Mme Brousseau répond par l'affirmative en précisant que le montant de la dépense a augmenté, mais que la distribution des dépenses dans les entreprises de la région reste sensiblement la même. Mme Brousseau validera l'information et fera un retour au comité pour les données exactes.
Intervention 13.	
Est-ce que le terme « Malartic » inclut le secteur Dubuisson et Rivière-Héva?	M. Paradis précise que les incitatifs pour s'installer à Malartic demeurent toujours et qu'il y a un programme en place pour les employés qui voudraient s'établir à Malartic, ce qui n'inclut pas le secteur Dubuisson et Rivière-Héva.

Intervention 14.	
M. Bourgeois questionne les participants sur la vision de développement à Malartic	Environ 40 terrains sont prêts pour accueillir des projets de construction. Ils sont à une fraction du prix qu'on peut retrouver ailleurs.
	L'image de la Ville est toujours à refaire. Le visuel n'est pas attirant et d'autres centres urbains avec des services sont situés à proximité.
Intervention 15.	
Est-ce que les tableaux sur les revenus de MCM nous seront transmis?	M. Paradis indique que les données ne sont pas incluses au rapport, mais qu'elles sont publiques et disponibles.

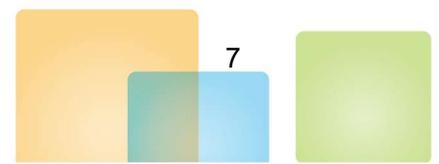
ENTREVUES AUPRÈS DES ACTEURS SOCIAUX

M. Bourgeois présente les faits saillants découlant des entrevues auprès des acteurs sociaux :

- Bien qu'il y ait une satisfaction générale du thème « relations entre le CCM et la communauté », les résultats démontrent une forme de désengagement des dirigeants dans la vie collective de Malartic.
- La fin du recours collectif a contribué à réduire les tensions sociales au sein de la communauté.
- L'exploitation de la mine Odyssey atténue les inquiétudes quant au futur de la ville de Malartic, mais les plans de fermeture de la mine demeurent un sujet de préoccupation.

Le Guide de cohabitation a eu un impact relationnel majeur. La compensation fait partie du budget des familles. La principale préoccupation est donc l'impact qu'aura la fin de l'application du Guide.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 16.	
Lorsqu'Odyssey sera la seule mine en opération, est-ce que les compensations tiendront toujours?	Mme Brousseau confirme que le programme de compensations sera maintenu jusqu'à la fin des activités à ciel ouvert dans la fosse Barnat prévue pour 2029.
Intervention 17.	
Est-ce que les changements au niveau de la compensation seront annoncés à l'avance?	Mme Brousseau affirme que le montant des compensations sera le même jusqu'en 2024 inclusivement, sans indexation. Il sera réévalué en 2025 et communiqué à l'avance.



ÉVALUATION CITOYENNE DE LA PERFORMANCE DU COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

M. Bourgeois présente les faits saillants découlant de l'évaluation citoyenne de la performance du Complexe Canadian Malartic (CCM) :

- Le questionnaire a été envoyé à 1 635 portes et a obtenu un taux de réponse de 10%.
- La majorité des indicateurs démontrent une amélioration ou une stabilité de la satisfaction des répondants.
- Les Malarticois ont été soumis à une quantité importante de questionnaires et de sondages quant au CCM. L'évaluation citoyenne de la performance du CCM est plus concise que ceux qui ont été faits auparavant.
- Bien que plusieurs commentaires soulignent une amélioration de la performance environnementale, certains soulignent que les impacts sur la population sont toujours présents : intégrité des propriétés, vibrations, sautages.
- Les répondants ont la perception que la direction du CCM est moins visible dans la communauté depuis la signature du Guide de cohabitation
- Les répondants ont la perception que la contribution du CCM à l'échelle locale a diminuée dans les cinq (5) dernières années.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 18.	
La direction est effectivement absente de la communauté. Nous avons demandé qu'une personne de MCM soit présente sur la table de développement économique et personne n'est venu. Un représentant de la direction est pourtant présent à celle de Val-d'Or.	M. Bourgeois ajoute que cette perception entraîne ensuite une perception que le CCM a diminué sa contribution économique. Pourtant, la contribution économique n'a pas diminué.

Intervention 19.	
<p>Depuis la sortie du Guide de cohabitation, il y a eu un relâchement de la part des dirigeants dans la communauté.</p>	<p>M. Bourgeois ajoute que cette perception est en cohérence avec ce que les organismes ont partagé. M. Paradis confirme que le sujet sera pris en considération par l'équipe du CCM et communiqué au sein de l'équipe de direction. Cependant, il précise que la présence de la direction s'effectue de plusieurs façons au sein de la communauté, mais qu'il est impossible que les membres de la haute direction du complexe assistent à tous les événements pour des raisons de disponibilités. L'équipe du CCM évaluera les possibilités d'augmenter la présence de la direction dans la communauté, mais il mentionne qu'il est fort probable que des membres moins connus de la direction agissent aussi à titre de représentant afin d'optimiser la présence.</p>

BILAN DU GUIDE DE COHABITATION

Mme Brousseau présente le bilan du Guide de cohabitation en précisant que le taux d'adhésion est important et qu'il se maintient :

- Le programme d'acquisition et de revente a pris fin en 2020. On constate le succès du programme.
- Plusieurs mesures d'atténuation ont été mises en place depuis l'adoption du Guide de cohabitation.

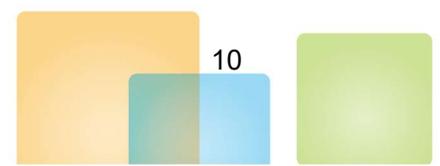
QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 20.	
<p>Est-ce que les résidences démantelées pour des raisons de sécurité ont également été acquises dans le cadre du programme d'acquisition?</p>	<p>Mme Brousseau acquiesce.</p>

BILAN DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

M. Paradis présente le bilan des investissements communautaires, précisant que ces données ont déjà été présentées lors d'une rencontre précédente :

- Le budget alloué pour le Fonds Essor Canadian Malartic (FECM) est cumulable d'une année à l'autre.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 21.	
Est-ce que le 165 000 \$ que verse le CCM au FECM est investi dans des projets chaque année ?	M. Paradis répond que la totalité du montant n'est pas investie annuellement. Le CA est responsable de sélectionner des projets structurants pour attribuer les fonds. Les montants non investis demeurent dans le fonds.
Intervention 22.	
M. Bourgeois demande à qui appartient l'argent du FECM.	M. Paradis précise que l'argent provient du CCM et qu'il est géré indépendamment par un conseil d'administration.



8. CONCLUSION ET DISCUSSION

M. Bourgeois fait un retour sur la rencontre en mentionnant que, dans l'ensemble, une amélioration constante ponctuée de certains défis est observée. Il questionne ensuite les participants sur les suivis qui seraient les plus pertinents pour le bilan, selon eux.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 23.	
Il n'y a plus de sautage dans la fosse Canadian Malartic et Barnat est situé plus loin. Cela étant, le paysage est toujours affecté.	M. Bourgeois affirme que c'est également un point qui a été soulevé dans le sondage.
Intervention 24.	
Mme Brousseau demande au représentant du secteur municipal s'ils ont reçu des commentaires des citoyens quant à l'impact visuel de la mine.	Les citoyens n'ont pas porté plainte quant au paysage. L'impact visuel est davantage observable pour les gens en provenance de Rouyn-Noranda ou de Val-d'Or. Par contre, le belvédère est un attrait occupé.
Intervention 25.	
Qu'en est-il de la restauration des haldes à stérile?	Mme Tremblay explique que le plan n'est pas officialisé. Elle ajoute que la stratégie pourrait être modifiée pour commencer par la portion visible de la route 117. M. Bourgeois ajoute que des travaux de restauration visibles démontreraient un cheminement et que l'impact visuel est considéré.

9. VARIA

Mme Brousseau débute le varia avec les sujets d'intérêt pour la prochaine année :

- La visite sous terre d'Odyssey aurait lieu en 2024.
- Les participants sont invités à partager leurs propositions par courriel en lien avec la présentation des incidents liées au cyanure qui se doivent d'être partagées au comité selon les exigences du code.
- Un sondage sera envoyé par courriel pour planifier les rencontres de 2024.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 26.	
M. Paradis propose aux membres de débiter les rencontres avec la mise à jour sur les opérations, dans le but de tenir le comité informé des grands jalons et permettre le suivi de divers sujets d'intérêts.	Mme Tremblay bonifie en disant que ce serait peut-être l'occasion d'inclure les dirigeants.

ANNEXE 1 PLAN DE LA RENCONTRE



Rencontre du CES-CM
Mercredi 29 novembre 2023
12 h à 15 h
Centre Michel-Brière de Malartic, salle Agnico Eagle

Plan de la rencontre

Dîner

Mot de bienvenue et tour de table

Adoption du compte rendu de la rencontre du 27 septembre 2023

Présentation – Renouvellement du plan de biodiversité

Présentation – Principaux constats découlant du dernier suivi des composantes sociales et économiques (SCSE)

Suivi des plaintes et des non-conformités

Varia

Remerciements et clôture de la prochaine rencontre

ANNEXE 2 LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens — Malartic	Manon Thériault Matthieu Paquin Chantal Moore	X X	X
Citoyen — Rivière-Héva	Robert Paquin	X	
Environnement	Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) Jude Boucher, représentant désigné Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) Luc Bossé, directeur général	X X	
Sociocommunitaire	Christelle Perron, Directrice générale, Maison de la famille de Malartic Poste à combler (1)	X	
Municipal	Ville de Malartic Martin Ferron, Maire de Malartic Catherine Larivière, conseillère municipale (Substitut)	X	X
Santé et services sociaux	Poste à combler (1)		
Éducation	UQAT Hatem Mrad, professeur à l'école de génie	X	
Économique	Normand Demers, propriétaire IGA Marché Demers		X
Communauté autochtone	Poste à combler (1)		
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
Municipal	Yvon Charrette, conseiller municipal de Rivière-Héva	X	
Santé publique	Stéphane Bessette, Chef d'équipe et conseiller en santé environnementale, Direction de santé publique	X	
Gouvernemental	Michel Larose, conseiller aux affaires territoriales Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X	
Agnico Eagle	Nathalie Tremblay, directrice environnement MCM Kim Cournoyer, surintendante environnement MCM Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté de MCM et Odyssey Casey Paradis, assistant surintendant communications et relations avec le milieu de MCM et Odyssey	X X X X	
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois, animateur Annicka Caissie, documentation	X X	

ANNEXE 3 SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

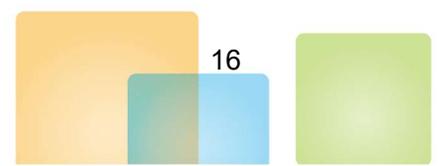


LISTE DES PLAINTES

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune plainte depuis la rencontre du 14 décembre 2022					

LISTE DES NON-CONFORMITÉS

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune non-conformité depuis la rencontre du 14 décembre 2022					





AGNICO EAGLE

MINE CANADIAN MALARTIC

LISTE DES PLAINTES

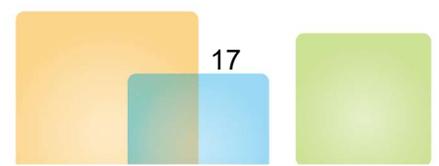
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
-------	----------------------	--------------	---------------------	--------------	--------

*Aucune plainte depuis la rencontre du 6 juin 2023

LISTE DES NON-CONFORMITÉS

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
-------	----------------------	--------------	---------------------	--------------	--------

*Aucune non-conformité depuis la rencontre du 6 juin 2023



ANNEXE 4 PRÉSENTATION



Mot de bienvenue
et tour de table





Plan de la rencontre

- Mot de bienvenue et tour de table
- Adoption du compte rendu de la rencontre du 27 septembre 2023
- Présentation – Renouveau du plan de biodiversité
- Présentation – Principaux constats découlant du dernier suivi des composantes sociales et économiques (SCSE)
- Suivi des plaintes et des non-conformités
- Varia
- Proposition d'un calendrier de rencontres 2024
- Remerciements et clôture de la rencontre

Adoption du compte rendu Rencontre du 27 septembre 2023



Plan de conservation de la biodiversité

Mine Canadian Malartic et Mine Odyssey
Bilan 2017-2023



LA BIODIVERSITÉ DANS NOS ACTIVITÉS



Nos engagements envers la biodiversité

1. Éviter de créer des répercussions négatives à la biodiversité lorsque l'opportunité se présente.
2. Réhabiliter ou restaurer les écosystèmes dégradés.
3. Remettre en état les écosystèmes dégradés.
4. Lorsqu'un écosystème ne peut être remis en état, compenser la perte de celui-ci par la remise en état d'autres écosystèmes.

Cela s'applique à toutes les sphères de nos activités et à toutes les phases opérationnelles, en passant de l'exploration à la restauration :

- L'élaboration du projet, y compris l'exploration, les études de pré faisabilité et de faisabilité, et la construction
- L'exploitation, y compris les installations et les activités principales pour l'extraction, ainsi que les infrastructures auxiliaires.
- La planification et la mise en œuvre de la fermeture du site.



Bilan de nos actions



CIBLE 1 – PROTÉGER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES



- Développement d'outils facilitant l'évaluation de la biodiversité lors de nouveaux projets: à l'aide des différents inventaires et observations fauniques sur nos sites, des cartes de localisation des milieux humides et hydriques ont été développées, des types de peuplements forestiers, ainsi que des zones où ont été observées et/ou entendues certaines espèces fauniques ont été développées.
- Mise en place d'une procédure d'évaluation des aspects de la biodiversité lors de nouveaux projets: lors de la planification d'une modification ou d'un nouveau projet, une demande d'approbation du projet est acheminée au service environnement, qui effectue une évaluation des impacts du projet. Par la suite, celui-ci pourra avoir lieu conformément à certaines conditions spécifiques.



CIBLE 1 – PROTÉGER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES



- Suivi environnemental: afin de minimiser nos impacts, un important programme de suivi est en place afin de suivre et contrôler nos impacts à l'environnement. Nous maintenons un effort soutenu et continu afin de contrôler le climat sonore, la qualité de l'air et la qualité de l'eau.
- Gestion des eaux de ruissellement et réduction des impacts sur les cours d'eau: lors de travaux de construction, des mesures sont mises en place afin de réduire l'apport de matières en suspension dans les cours d'eau à proximité des travaux. Des barrières à sédiments sont installées, ainsi que des aménagements pour éviter l'érosion de pentes à nus.
- Protection des hirondelles de rivage: les parois de sable excavées du banc d'emprunt ont été reprofilées en préparation du retour des hirondelles. Des pancartes et barrières interdisant l'accès sont installées avant la période de nidification pour minimiser le dérangement de l'espèce pendant la nidification.



7

CIBLE 1 – PROTÉGER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES



- Élaboration de techniques de restauration végétale en respect de la biodiversité: Végétalisation des projets d'aménagement de cellules de restauration à grande échelle avec un mélange de plantes indigènes, afin de créer des habitats favorisant la biodiversité des pollinisateurs et de rechercher une alternative à la restauration forestière, en utilisant des plantes herbacées à enracinements moins profonds que les arbres.
- Jardin à l'entrée de la Ville de Malartic: Un espace fleuri pour pollinisateurs a été aménagé à côté du parc à l'entrée Est de la ville de Malartic. Environ 1200 plantes à fleurs comportant 16 espèces différentes ont été mises en terre.



8

CIBLE 1 – PROTÉGER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES



Ancien pont effondré dans le lit de la Rivière Piché constitue un obstacle à la libre circulation du poisson à cet endroit.

Travaux dans un habitat du poisson effectué dans le cadre d'un projet de compensation en lien avec le dossier de déviation de la 117 ont été effectués en août 2022 par Obakuan.

Rehabilitation de l'habitat du poisson de la rivière Piché



Agnico Eagle | Plan de conservation de la biodiversité

9

CIBLE 1 – PROTÉGER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES



Avant les travaux



Après les travaux

Pendant les travaux



10

CIBLE 2 – ÉLABORER DES OUTILS FAVORABLES AU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ



- Formation pour les employés et entrepreneurs: la formation d'accueil a été modifiée afin d'intégrer des notions de biodiversité. Ainsi, tous les nouveaux employés ainsi que les entrepreneurs sont formés et sensibilisés sur l'importance de la conservation de la biodiversité.
- Promotion de l'importance de la biodiversité: plusieurs capsules avec des thématiques environnementales sont projetées sur les différents écrans de nos sites. Les employés et entrepreneurs sont sensibilisés à divers sujets concernant la biodiversité lors de la tenue de notre BBQ annuel. L'importance de la conservation de la biodiversité a été également présentée aux citoyens.
- Projet « J'adopte un arbre »: le projet « j'adopte un arbre » a lieu annuellement et permet la distribution d'arbres et arbustes indigènes aux citoyens de la ville de Malartic.



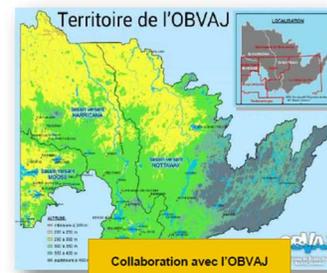
Agnico Eagle | Plan de conservation de la biodiversité

11

CIBLE 2 – ÉLABORER DES OUTILS FAVORABLES AU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ



- Participation aux tables d'organismes en lien avec la biodiversité : Nous siégeons sur la table régionale de l'OBVAJ (Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie), qui est un organisme dont la mission est de promouvoir et de coordonner la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.
- Partage de nos connaissances aux organismes effectuant des projets de recherche en lien avec la biodiversité : Nous partageons nos données de suivi selon les demandes des différents organismes.



Agnico Eagle | Plan de conservation de la biodiversité

12

CIBLE 3 – ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES

- Fiches d'inspections : des points d'observations sur la biodiversité ont été intégrés aux fiches d'inspections de site.
- Tenue d'un registre d'inventaire pour les plantes exotiques envahissantes : mise en place d'un registre d'inventaire des plantes exotiques envahissantes lors des travaux du projet d'extension de la mine.
- Suivi de la gestion des animaux nuisibles : à chaque année nous devons gérer des animaux nuisibles sur notre site. Un trappeur est mandaté afin de capturer les animaux nuisibles et en disposer adéquatement et nous en fait rapport.



CIBLE 3 – ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES

- Chaire de recherche en biodiversité (UQAT) : participation à la chaire de recherche sur la biodiversité nordique dans un contexte minier; celle-ci nous a permis de mieux comprendre l'impact de nos opérations minières sur la diversité régionale et voir ce qui peut être fait pour améliorer nos pratiques afin de minimiser nos impacts potentiels aux différentes étapes de vie des mines.
- Chaire de recherche en restauration minière (UQAT-CRSNG): participation à la chaire a pour principal objectif de mettre au point de nouvelles technologies et d'optimiser les technologies existantes pour la restauration des aires d'entreposage des rejets miniers.
- Projet Alliance végétalisation et insectes pollinisateurs (IRME) : participation au projet sur les insectes pollinisateurs, avec la mise en place de parcelles de suivis sur nos sites.



RENOUVELLEMENT DU PLAN DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



OBJECTIFS POUR 2024-2028 :

Cible 1 – Protéger et restaurer les écosystèmes

- Application de la hiérarchie des mesures d'atténuation (éviter, minimiser, restaurer, compenser)
- Prise en compte des composantes fauniques et floristiques, ainsi que des périodes sensibles
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de compensation pour la perte des milieux humides et de l'habitat du poisson
- Suivi des impacts de nos activités afin de bien les contrôler (bruit, air, eau)
- Poursuite de la recherche de techniques de restauration végétale en respect au maintien de la biodiversité

Cible 2 – Élaborer des outils favorables au maintien de la biodiversité

- Formations en biodiversité et promotion de l'importance de la biodiversité aux employés et entrepreneurs
- Partage de nos connaissances aux organismes effectuant des projets de recherche en lien avec la biodiversité (ex : OBVAJ, UQAT, CTRI, etc.)

Cible 3 – Acquérir des connaissances

- Développement d'outils facilitant la collecte d'information et le suivi de la biodiversité
- Suivi de la gestion des animaux nuisibles et du déboisement/débroussaillage
- Participation à la recherche en biodiversité directement, ou indirectement via des dons en argent

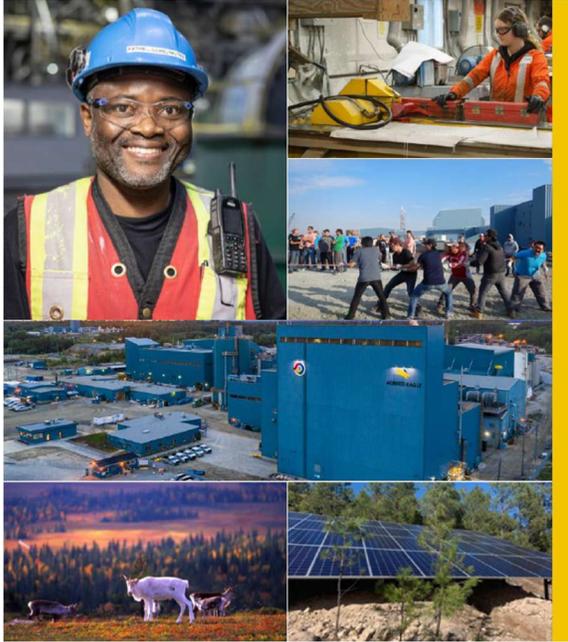


NOUS SOUHAITONS VOUS ENTENDRE



- Que pouvons-nous faire mieux?
- Quelles sont vos préoccupations en matière de biodiversité dans la région?
- Voyez-vous d'autres priorités?





AGNICO EAGLE

Merci

Symbole boursier :
NYSE et TSX : AEM

Relations avec les investisseurs :
416 847-8665
info@agnicoeagle.com

agnicoeagle.com



Suivi des plaintes et des non-conformités



Mine Odyssey



LISTE DES PLAINTES					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune plainte depuis la rencontre du 14 décembre 2022					

LISTE DES NON-CONFORMITÉS					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune non-conformité depuis la rencontre du 14 décembre 2022					

Mine Canadian Malartic



LISTE DES PLAINTES					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune plainte depuis la rencontre du 6 juin 2023					

LISTE DES NON-CONFORMITÉS					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune non-conformité depuis la rencontre du 6 juin 2023					

Suivi des composantes sociales et économiques 2019-2021

Principaux constats



Études des caractéristiques socioéconomiques et retombées économiques



Entrevues auprès des acteurs sociaux



Évaluation citoyenne de la performance du Complexe Canadian Malartic



Bilan du Guide de cohabitation



Bilan des investissements communautaires

Études des caractéristiques socioéconomiques et retombées économiques

Objectifs de la démarche :

Évaluer les retombées économiques des activités du Complexe Canadian Malartic (CCM) et assurer le suivi de l'évolution du marché immobilier à Malartic

Portrait sociodémographique :



Démographie

- Entre 2017 et 2021, la population de Malartic a augmenté en moyenne de 0,1% par année. Il s'agit d'un rythme équivalent à celui de l'Abitibi-Témiscamingue et légèrement inférieur à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or.
- Malartic a vu l'âge médian de sa population diminuer, une tendance inverse à celle qui prévaut pour la MRC, la région et l'ensemble du Québec. La population de Malartic présente un âge médian plus jeune (40,4 ans) qu'ailleurs en région (44 ans) et au Québec (43,2 ans).



Scolarité

- La part de la population de 25 à 64 ans à Malartic ne possédant pas de diplôme (27 %) est supérieure à celle observée dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (21 %) et dans l'ensemble du Québec (12 %).
- Par rapport à 2016, on constate une hausse du niveau d'éducation parmi les résidents de Malartic. En 2021, près de 73 % de la population de Malartic détient un diplôme contre 70 % en 2016.

Études des caractéristiques socioéconomiques et retombées économiques

Portrait sociodémographique (suite) :



- En 2021, le taux d'activité de la population de Malartic était de 65,3 %, alors qu'il était de 61,2 % pour l'ensemble du Québec.
- Par rapport à 2016, le taux d'emploi et d'activité à Malartic a fortement progressé. **C'est à Malartic que le marché de l'emploi est le plus dynamique.** Le taux d'activité est plus élevé que celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or (64,2 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (64,7 %) et de l'ensemble du Québec (64,1%).



- En 2020, le revenu médian à Malartic (49 200 \$) est supérieur à celui du Québec (43 600 \$) et identique à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or (49 200 \$).
- À Malartic, le revenu moyen (59 500 \$) est supérieur au revenu médian (49 200 \$) en 2015. Ceci s'explique du fait d'une proportion importante de revenus élevés. D'ailleurs, en 2021, 20 % des résidents de Malartic bénéficiaient d'une rémunération d'emploi de plus de 100 000 \$.

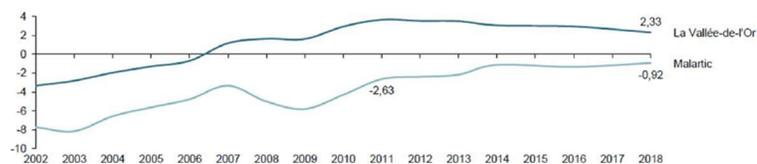
Études des caractéristiques socioéconomiques et retombées économiques

Performance économique et marché immobilier



- À -0,92, l'indice de vitalité économique place Malartic au 646^e rang parmi l'ensemble des 1250 municipalités et territoires du Québec. Il s'agit d'un **gain de 59 rang par rapport à 2011**, année où les activités commerciales de MCM ont débuté.
- L'indice de vitalité économique de Malartic ne cesse de s'améliorer depuis les dernières années et l'écart enregistré avec celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or diminue d'année en année **depuis l'ouverture de MCM.**

Évolution de l'indice de vitalité économique
La Vallée-de-l'Or et Malartic, 2002 à 2018, en indice



Études des caractéristiques socioéconomiques et retombées économiques

Performance économique et marché immobilier (suite)



- Depuis les 10 dernières années, c'est à Malartic que les valeurs foncières ont le plus progressé* (la valeur foncière totale a augmenté de 88 % tandis que le nombre d'unités foncières de 1%).
- Entre 2012 et 2016, les valeurs foncières totales à Malartic avaient progressé de 63 %. Elles ont poursuivi leur progression entre 2016 et 2021, mais à un rythme moindre, soit de 24 %.
- En 2021, la valeur foncière moyenne d'une unité d'évaluation à Malartic se chiffrait à tout près de 259 000 \$, en hausse de 13 % par rapport à 2016.

*Comparaison avec quatre municipalités mono-industrielles similaires

Études des caractéristiques socioéconomiques et retombées économiques

Retombées économiques du Complexe Canadian Malartic (CCM)



- Entre 2018 et 2021, les activités du CCM ont engendré des dépenses annuelles de fonctionnement et d'investissement totalisant plus de 747 M\$.
- Pour 2021, l'analyse des dépenses annuelles de CCM montre que 73 % des dépenses en sol québécois ont été réalisées au profit d'entreprises de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, dont 46 % à Val-d'Or et 14 % à Malartic.
- Entre 2018 et 2021, les activités du CCM ont généré 991 M\$ en PIB dont 86 % directement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Pour la même période, CCM a supporté annuellement plus de 2 700 emplois directs et indirects et déboursé 134 M\$ en revenus fiscaux pour le gouvernement du Québec.
- 70 % des travailleurs du CCM habitent en dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, dont 40 % à Val-d'Or et 20 % à Malartic.

Entrevues auprès des acteurs sociaux

Objectifs de la démarche et méthodologie :

- Identifier les changements et impacts tant positifs que négatifs concernant les opérations et activités du CCM et la relation avec la communauté, le bien-être physique et psychosocial de la population et le climat social à Malartic.
- Au printemps 2022, des entrevues de type semi-dirigé et d'une durée moyenne de 60 minutes ont été conduites par la firme *Transfert Environnement et Société* auprès de 20 organismes de Malartic appartenant à différents réseaux.

Principaux résultats :

Thème	Résultats
Relations entre le CCM et la communauté	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction générale et niveau de confiance envers le CCM a progressé positivement depuis 2019 - Sentiment que le CCM s'implique dans le développement social et économique du milieu - Les contributions qu'apporte le CCM à la communauté (FECM, programme de dons et commandites) sont très importantes. - Une forme de désengagement des dirigeants dans la vie collective de Malartic est observée
Évolution du bien-être physique et psychosocial	<ul style="list-style-type: none"> - La fin du recours collectif a contribué à réduire les tensions sociales au sein de la communauté - Les principaux impacts reconnus par la population sont la poussière, le bruit, les sautages - Le plan de fermeture de la mine à ciel ouvert demeure un sujet préoccupant - L'exploitation de la mine Odyssey est perçue positivement et vient atténuer les inquiétudes quant au futur de la ville de Malartic

Entrevues auprès des acteurs sociaux

Principaux résultats (suite) :

Thème	Résultats
Mise en œuvre du guide de cohabitation et climat social	<ul style="list-style-type: none"> - Le Guide de cohabitation a eu un impact majeur sur les relations entre le CCM et les citoyens de Malartic - Le programme de compensation est grandement apprécié - La principale préoccupation vient avec la fermeture éventuelle de MCM et l'impact qu'aura l'arrêt des compensations sur la vie financière de plusieurs Malarticois
Impacts des activités et opérations de l'exploitant sur la communauté	<ul style="list-style-type: none"> - La vitalité économique de la ville pourrait être beaucoup plus dynamique étant donné la présence de la mine - Le manque de commerces et le prix élevé des produits demeurent problématiques - Plusieurs commerces ont de la difficulté à trouver du personnel et à concurrencer les salaires des principaux employeurs de la ville - La pénurie de logements demeure un enjeu d'actualité - Une augmentation démographique est perçue et serait liée, entre autres, à l'arrivée de nouvelles familles et de travailleurs pour le CCM - L'offre de spectacles et d'activités sportives a augmenté et l'ouverture d'un nouveau commerce (Rosy) démontre que la vitalité économique de Malartic s'améliore

Évaluation citoyenne de la performance du CCM

Objectifs de la démarche et méthodologie :

- Faire connaître les démarches du CCM en lien avec les priorités identifiées par le milieu.
- Faire participer les citoyens à l'évaluation de sa performance sociale, économique et environnementale pour avoir une mesure des progrès réalisés et des priorités d'action

Résultats :

- **La très grande majorité** des participants répond **positivement** (d'accord ou très d'accord) aux énoncés voulant que la performance environnementale, l'implication sociale et la contribution économique du CCM répondent à leurs attentes.
- **La très grande majorité** des participants est également **satisfaite** des efforts réalisés par l'exploitant pour réduire l'impact de ses activités, considère que les contributions sociales de l'exploitant améliorent significativement la vie des Malarticois et estime que l'exploitant fait suffisamment d'efforts pour inciter ses employés à habiter à Malartic.

The image shows two overlapping forms for the 'Formulaire d'évaluation citoyenne' (Citizen Evaluation Form). The top form is titled 'FORMULAIRE D'ÉVALUATION CITOYENNE' and includes sections for 'PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE' and 'IMPLICATION SOCIALE'. The bottom form is titled 'CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE' and includes a section for 'COMMENT NOUS FAIRE PARVENIR VOTRE FORMULAIRE S'IL VOUS EN FAUT UN AUTRE'.

Évaluation citoyenne de la performance du CCM

Résultats (suite) :

Comparatif avec le précédent suivi :

- De manière générale, les énoncés liés à la **performance environnementale** et à l'**implication sociale** de l'exploitant ont obtenu les meilleurs résultats. Les résultats sont d'ailleurs similaires au précédent suivi.

Performance environnementale

- Plusieurs commentaires soulignent une amélioration de la performance environnementale alors que d'autres commentaires mentionnent des préoccupations en lien avec la qualité de l'air, le bruit, les sautages et la qualité de l'eau.
- De manière générale, le nombre et contenu des commentaires sur l'environnement sont similaires au précédent suivi.

Implication sociale

- Plusieurs commentaires vont dans le sens de la continuité (maintenir les mécanismes et programmes en place, qui sont appréciés)
- Quelques commentaires mentionnent que la direction de l'exploitant serait moins visible dans la communauté depuis la signature du Guide de cohabitation.

Contribution économique

- Les résultats sont positifs, mais sont en baisse comparativement au précédent suivi.
- Les commentaires sont partagés; certains commentaires soulignent l'importance de l'exploitant pour l'économie de Malartic et souhaitent que la mine reste ouverte encore longtemps, alors que d'autres suggèrent que l'exploitant en fasse davantage pour prioriser l'emploi local, favoriser l'établissement des employés à Malartic et contribuer au développement des commerces, services et logements de Malartic.

Bilan du Guide de cohabitation

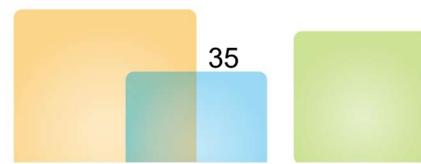
Programme de compensation

PÉRIODE DE COMPENSATION	MONTANTS VERSÉS	% D'ADHÉSION DE LA POPULATION
Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022	2,7 M\$	98 %
Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	2,8 M\$	97 %
Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	2,7 M\$	94 %
Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	2,7 M\$	98 %
Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018	2,4 M\$	92 %
Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017	2,2 M\$	90 %
Période rétroactive du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2016	1,2 M\$	92 %
Période rétroactive du 1 ^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016	7,4 M\$	96 %
TOTAL ET MOYENNE	24,1 M\$	95 %

Bilan du Guide de cohabitation

Programmes d'acquisition et de revente :

RÉSULTATS



Bilan des investissements communautaires

Programmes de dons et commandites

- plus de 1,1 M\$ versé entre 2019 et aujourd'hui directement à Malartic

FECM

- 165 000 \$ versés par le CCM chaque année
- 3,6 M\$ en banque

ÉcoMalartic

- 1,5 million \$ versés par le PCM entre 2017 et 2021

Autres contributions communautaires

- J'adopte un arbre – 6e édition en 2023
Depuis 2017 – 2 232 essences distribués - montant total de 191 000 \$
- Transport Mont-Vidéo
Depuis 2014, nous offrons gratuitement le transport par autobus vers le Mont-Vidéo – plus de 90 000 \$
- Étudiants
Prêt de 6 étudiants - Club de golf de Malartic et Musée minéralogique depuis plusieurs années durant l'été

Conclusion et discussion

- Dans l'ensemble, une amélioration constante ponctuée de certains défis
- Et vous?
 - Quelle est votre évaluation du bilan (processus et résultats)?
 - Jugez-vous les suivis réalisés toujours d'actualité (plus-value)?
 - Auriez-vous des indicateurs différents à proposer?



Varia

- Sujets d'intérêts pour la prochaine année
- Proposition d'un calendrier de rencontre



Merci !

